Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212200547-20251218-DEL11_18122025-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 18 DECEMBRE 2025

L'An Deux Mil Vingt Cinq, le jeudi 18 Décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 12 décembre 2025 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Madame Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°	APPROBATION D'UNE CONVENTION ATTRIBUTIVE D'UNE SUBVENTION SOLLICITÉE PAR LA BIBLIOTHÉQUE SUITE À L'APPEL À PROJET « MOIS DU LIVRE EN BRETAGNE » PUBLIÉ PAR LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE
11	

ÉLUS	26
PRÉSENTS MAXI	20
MANDANTS	4
ABSENTS	2
APTES A VOTER	24

CONVOCATION	12-12-2025
RÉUNION	18-12-2025
AFFICHAGE	19-12-2025
TRANSMISSION	24-12-2025

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS					PROCURATIONS	
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Présents	Absents	Mandants	MANDATAIRES	
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X				
	MONNIER Philippe	1er Adjoint			X	Gabriel RAULT	
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X				
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X				
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X				
	POUGET Léo	5è Adjoint			X	Henri LABBE	
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X				
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X				
	HUET Jean-Marie	CMD1	X				
	CHARLOT Karine	Conseillère	X				
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X			
	DONNARD Roxane	Conseillère	X				
	DURAND Philippe	CMD2	X				
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X				
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X				
	LESNARD Pierre	CMD4	X				
	MANIS Cécile	Conseillère	X				
	ROUXEL Benoit	CMD5		X			
	MANIS Jean-Paul	Conseiller	X				
	LEMEE Ginette	Conseillère	X				
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller	X				
	CHALVET Maryvonne	Conseillère			X	Sylvain RENAUT	
	DETREZ Nicole	Conseillère	X				
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X				
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller			X	Bruno LE BRICON	
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X				
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		20	02	04		

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212200547-20251218-DEL11_18122025-DE

11 – APPROBATION D'UNE CONVENTION ATTRIBUTIVE D'UNE SUBVENTION SOLLICITEE PAR LA BIBLIOTHEQUE SUITE A L'APPEL A PROJET « MOIS DU LIVRE EN BRETAGNE » PUBLIE PAR LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE

Note de synthèse

L'évènement biennal « Mois du Livre en Bretagne » est organisé par l'établissement Livre et Lecture en Bretagne (**E**tablissement **P**ublic de **C**oopération **C**ulturelle). Né en 2022, cet évènement est un rendez-vous régional autour du livre et de la lecture, dont la troisième édition se déroulera du 16 février au 15 mars 2026. Il invite à tisser des liens entre les publics et celles et ceux qui font le livre au plan local et met en lumière la vitalité littéraire de la région. La bibliothèque d'Erquy a répondu à l'appel à projet en proposant une rencontre avec l'écrivaine réginéenne Ella Balaërt autour de son roman *Léona D.*, à paraître courant janvier 2026. Conformément à la délibération n°25-23 du 4 décembre 2025 portant attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets Mois du livre en Bretagne 2026, la somme de 300€ a été attribuée à la collectivité pour l'organisation de cet évènement dont le montant global est estimé à 460€. Une convention est proposée par Livre et Lecture en Bretagne afin de sceller la coopération entre les 2 parties.

Cette convention précise :

- Les engagements réciproques des 2 parties
- Le montant de la subvention allouée à la Ville d'Erquy
- Les modalités de remboursement de la subvention et de résiliation de la convention en cas d'abandon du projet ou de non-respect des engagements souscrits

La signature de cette convention est indispensable pour le mandatement de la subvention car elle constitue une pièce justificative pour la mise en paiement (un acompte de 30% en janvier 2026 et le solde au plus tard pour le 15 mai 2026).

La convention est conclue à compter de sa signature par les deux parties et jusqu'au 15 mai 2026 sous réserve que l'ensemble des engagements de chacune des parties soit finalisée.

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et suivants;

Vu la délibération n°25-15 en date du 28 mai 2025 relative à l'appel à projets Mois du livre en Bretagne 2026,

Vu Le procès-verbal de pré-sélection des candidatures dans le cadre de l'appel à projets Mois du livre en Bretagne 2026, en date du 16 octobre 2026,

Vu la délibération n°25-23 du 4 décembre 2025 portant attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets Mois du livre en Bretagne 2026,

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212200547-20251218-DEL11_18122025-DE

Considérant la convention proposée entre la commune d'Erquy et Livre et Lecture en Bretagne joint en annexe (Annexe 18) de la présente délibération;

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'APPROUVER la convention attributive de subvention conclue entre la commune d'Erquy et Livre et Lecture en Bretagne

D'AUTORISER le Maire, ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 24
- Votes défavorables 00
- Abstentions 00

Erquy, le 18 décembre 2025

La secrétaire de séance

Marie-Paule ALLAIN

Le Maire,

Henri LABBE

